

Collectif Escrinet Col Libre

COLLECTIF DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE PROTECTION DE LA NATURE

Le 19 février 2007



ESCRINET : les oiseaux migrateurs vont payer très cher l'année électorale !



Organbidexka Col Libre



La démagogie n'a pas de limite. Et en période électorale, tous les coups sont permis. Aussi, c'est à une violation de la loi que les pouvoirs publics (préfecture de l'Ardèche, ministères de l'écologie et de l'Intérieur) se sont livrés afin de flatter l'électorat des chasseurs.

Jusqu'en 2007, sur le col de l'Escrinet et sur une vingtaine d'autres cols ardéchois, les pouvoirs publics faisaient semblant de ne rien voir et de rien entendre. Depuis plus de vingt ans, chaque année en mars des milliers de pigeons et autres oiseaux migrateurs sont ainsi abattus pour la plus grande joie de quelques centaines de chasseurs. Au mépris des lois françaises, des directive européenne et du simple bon sens : on ne tue pas des oiseaux qui sont sur le point de se reproduire.

Cette année, ces mêmes pouvoirs publics « autorisent » les braconniers ardéchois à enfreindre ces lois en leur octroyant « officiellement » 250 pigeons à abattre. Outre le fait que le procédé est illégal, comment M Sarkozy, Mme Olin et le Préfet de l'Ardèche peuvent-ils faire croire que des contrôles pourront être effectués, alors que dans le même temps, comme chaque année depuis 15 ans, ordre est donné aux gardes de l'Office national de la chasse (ONCFS) de ne pas se rendre sur les cols ardéchois durant tout le mois de mars ! Les pouvoirs publics proposent tout simplement que les braconniers fassent eux-mêmes leur propre contrôle !

Les associations réunies au sein du collectif Escrinet Col Libre, soutenues par les grandes associations françaises de protection de la Nature, ne sont pas dupes et dénoncent cette complicité active de l'Etat avec quelques centaines de braconniers ardéchois pour pouvoir tuer en toute illégalité des milliers d'oiseaux migrateurs sur les cols ardéchois. Elles appellent à une manifestation devant la préfecture de l'Ardèche le samedi 3 mars à 14h30 à Privas.

Pierre Beaudouin, Président de la FRAPNA, le Président du CORA Ardèche, **Marie-Paule de Thiersant**, présidente du CORA, **Pierre Athanaze** porte-parole du Collectif Escrinet Col Libre et président d'Action Nature seront accompagnés de :

Hélène BLANCHARD, vice-présidente à la Région Rhône-Alpes, chargée de l'Environnement

Allain BOUGRAIN-DUBOURG, président de la LPO

Le professeur **Hubert TOURNIER**

Jean-Pierre RAFFIN, ex-député européen, président d'honneur de FNE

Contact: Pierre ATHANAZE porte-parole du Collectif Escrinet Col Libre
06 08 18 54 55

Collectif Escrinet Col Libre
c/o CORA 32 Rue Ste Hélène 69002 Lyon
tel : 06 08 18 54 55 fax 04 72 77 19 83 mel : athanaze@infonie.fr